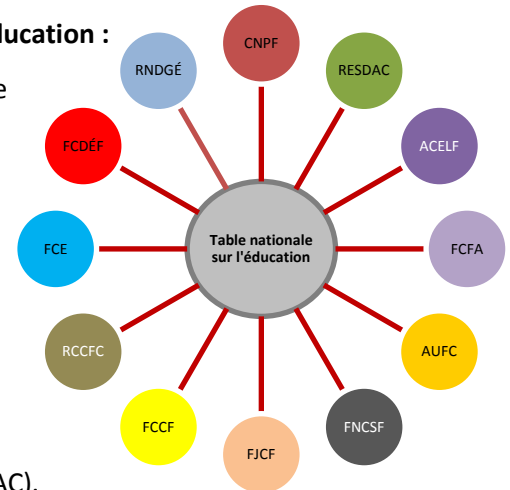


Table nationale sur l'éducation

Réunit 12 organismes nationaux ayant un intérêt direct ou indirect pour l'éducation :

Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) - présidence
Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF)
Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)
Commission nationale des parents francophones (CNPF)
Fédération canadienne des directions d'école francophone (FCDÉF)
Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE)
Fédération culturelle canadienne-française (FCCF)
Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF)
Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA)
Regroupement national des directions générales de l'éducation (RNDGÉ)
Réseau des Cégeps et des Collèges Francophones du Canada (RCCFC)
Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences (RESDAC).



Mandat

- Favoriser les échanges d'informations sur des dossiers d'intérêt commun et éviter ainsi les doublons.
- Faciliter les partenariats selon les champs de compétence de chacun
- Tenir compte des besoins des communautés francophones et acadiennes en matière d'éducation afin de développer des positions et des stratégies communes dans les dossiers à connotation nationale.
- Permettre l'arrimage des besoins des organismes en matière d'éducation selon les domaines, les stratégies ou les chantiers identifiés.
- Veiller à l'arrimage des stratégies de la Table avec les autres stratégies nationales ayant des impacts sur l'éducation.
- Agir comme groupe conseil en matière d'éducation auprès des institutions nationales concernées.

Mise en contexte

Les communautés francophones et acadiennes du Canada ont compris l'importance et l'urgence de se donner des écoles qui assument pleinement leur mission. C'est ainsi que les membres de ces communautés s'organisent autour de tables sectorielles pour réfléchir et construire ensemble un système scolaire tel qu'il est promis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. C'est dans cet esprit que s'organise la mobilisation des intervenantes et des intervenants. En 2003, la Table sectorielle nationale sur l'éducation française, qui réunissait tous les organismes communautaires ayant un intérêt pour l'éducation, a cédé la place à deux groupes de travail : la Table nationale sur l'éducation, sous le parrainage de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) et la Table nationale sur le développement de la petite enfance sous le parrainage de la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

Portrait d'une expérience de collaboration novatrice

Au printemps 2003, afin de bien connaître la situation et de mesurer l'ampleur des besoins des conseils scolaires dans la réalisation de leur mission, la FNCSF, en collaboration avec les membres de la Table nationale sur l'éducation française, met sur pied un comité directeur qui encadrera le travail d'inventaire et d'analyse des besoins, puis d'élaboration d'une stratégie visant à les combler. Une étude intitulée *Vers la pleine gestion scolaire francophone en milieu minoritaire* expose et analyse les besoins scolaires et parascolaires identifiés par les conseils scolaires et par un nombre d'organismes communautaires travaillant dans les provinces et les territoires à majorité anglophone. On y fait aussi une revue de l'ensemble de la jurisprudence afférente à l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés. Fort de cette étude, le comité a élaboré une stratégie mettant en priorité six axes d'intervention pour compléter le système d'éducation en français langue première au Canada, stratégie qui fut adoptée par la FNCSF dès l'automne 2004.

Le comité directeur fut chargé par la FNCSF de préparer le Sommet des intervenants et des intervenantes en éducation de langue française en milieu minoritaire prévu pour juin 2005. Au cours de l'hiver 2004-2005, des groupes de travail organisés par la FNCSF, avec la participation des organismes communautaires intéressés et d'autres parties prenantes de l'éducation française travaillant sous la direction générale du comité directeur, ont tracé les jalons d'un plan d'action pour chacun des six axes d'intervention stratégique, soit la Promotion de l'école de langue française, les Infrastructures scolaires, les Ressources humaines, la Petite enfance, la Pédagogie, l'Action culturelle et identitaire. Le rapport soumis par le comité directeur aux participantes et aux participants du Sommet est intitulé Le printemps de l'éducation promis par l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés.

Au Sommet qui s'est tenu les 2, 3 et 4 juin 2005, les deux cents intervenantes et intervenants en éducation ont validé un plan d'action en vue de consolider le fonctionnement des écoles concernées et de leur permettre d'assumer pleinement leur mission. C'est le Plan d'action – Article 23. Afin de compléter le système scolaire de langue française au Canada.

Au cours du Sommet de 2005, il a été décidé de mettre sur pied un Comité tripartite composé de représentantes et de représentants des conseils scolaires, des organismes communautaires, des ministères de l'Éducation et des ministères du gouvernement du Canada. Le Comité tripartite s'est vu confier le mandat de donner suite aux recommandations du Sommet en facilitant la mise en oeuvre du plan d'action qui allait en découler.

Au terme du Sommet des intervenants et des intervenantes, neuf organismes participants ont voulu officialiser leur volonté de travailler en collaboration sur le dossier en signant un protocole d'entente dans le but d'appuyer et de promouvoir tout effort lié au Plan d'action adopté lors du Sommet et visant à contribuer à l'épanouissement de la langue française et de la culture francophone et des communautés francophones et acadiennes. Les organismes signataires du protocole d'entente sont : La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), L'Alliance canadienne des responsables des enseignantes et enseignants en français langue maternelle (ACREF), L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), La Commission nationale des parents francophones (CNPF), La Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants (FCE), La Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français (FCAF), La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF), La Fédération de la jeunesse canadienne-française (FJCF) et La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) du Canada.

Description des organismes membres de la Table nationale sur l'éducation

(telle qu'on la retrouve dans le Bilan des démarches et des réalisations daté de septembre 2011)

FCE

Fondée en 1920, la Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants est une alliance nationale d'organismes provinciaux et territoriaux qui représente près de 200 000 enseignantes et enseignants des paliers primaire et secondaire au Canada. Afin d'intervenir dès que les intérêts des enseignantes, des enseignants et des élèves sont en jeu, et de protéger les écoles publiques contre les intérêts privés, la FCE entretient des rapports avec les ministères du gouvernement du Canada et les organismes dont le travail a une incidence sur l'éducation, les enseignantes, les enseignants et les jeunes.

La FCE fait valoir les intérêts de la population enseignante en tenant des colloques et des conférences sur des dossiers en éducation. Elle est un service national de renseignements, se chargeant de recueillir des données en éducation, de les analyser et de faire un rapport aux organismes de l'enseignement sur les tendances et les questions de l'heure. Elle procure aux enseignantes et aux enseignants les avantages suivants :

- une influence accrue sur le gouvernement;
- des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail;
- des occasions de perfectionnement professionnel;
- des possibilités de services;
- une protection directe dans les temps difficiles.

ACELF

Par la réflexion et l'action de son réseau pancanadien, l'Association canadienne d'éducation de langue française exerce, depuis 1947, son leadership en éducation pour renforcer la vitalité des communautés francophones.

Son action s'articule autour de trois volets :

- Former un réseau d'échanges entre les intervenants en éducation de partout au Canada. Manifestation tangible de cette visée, le congrès annuel pancanadien de l'ACELF est le plus grand rassemblement multiculturel au Canada portant sur les enjeux de l'heure en éducation.
- Soutenir les intervenants afin d'offrir aux jeunes les moyens de vivre pleinement leur identité francophone.
- L'ACELF propose un ensemble adapté et cohérent d'activités de formation, d'outils d'intervention et de programmes qui s'appuient sur les fondements du modèle de construction identitaire qu'elle a développé.
- Favoriser la réflexion et diffuser des résultats de recherche en éducation de langue française, notamment par la publication de la revue scientifique *Éducation et francophonie*.

En favorisant les échanges et en outillant les intervenants en éducation de langue française, l'ACELF souhaite que les jeunes découvrent leur francité en ayant la chance de vivre leur identité et de grandir dans une francophonie contemporaine et ouverte.

FJCF

Fondée en 1974, la Fédération de la jeunesse canadienne-française représente les intérêts de la jeunesse d'expression française au Canada et contribue à l'atteinte de son plein potentiel. Pour remplir sa mission, la FJCF coordonne des activités et des initiatives, en collaboration avec ses membres associatifs de neuf provinces et de trois territoires, pour répondre aux besoins des jeunes canadiens-français. Le conseil d'administration de la FJCF comprend un représentant de chaque association provinciale ou territoriale membre, en plus d'une présidence et d'une vice-présidence. Depuis sa création, la FJCF a précisé son mandat en entreprenant des actions politiques auprès des décideurs canadiens et en réalisant de plus en plus d'activités en français pour les jeunes. Elle organise des projets d'envergure nationale et internationale qui permettent aux jeunes francophones d'ouvrir leurs horizons sur le monde entier, dans un environnement francophone.

FCFA

Fondée en 1975, la Fédération des francophones hors Québec est devenue, en 1991, la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada. Porte-parole national et international des communautés minoritaires de langue française au Canada, elle regroupe les 12 associations francophones porte-parole provinciales et territoriales, ainsi que 10 organismes nationaux représentant divers secteurs d'activité. Chef de file du réseau de concertation des communautés francophones et acadiennes, la FCFA du Canada assure la représentation politique, la promotion et l'appui au développement de ces communautés, en collaboration avec ses membres et ses partenaires.

FCCF

Fondée en 1977, la Fédération culturelle canadienne-française est un organisme national dont la mission est de promouvoir l'expression artistique et culturelle des communautés francophones et acadiennes. La FCCF a pour objectif « de s'imposer comme une fédération crédible et audacieuse, mobilisant tous les joueurs clés du secteur artistique et culturel au Canada français et soutenant une vision novatrice et rassembleuse des arts et de la culture, au service des communautés francophones et acadiennes. Cette vision positionne aussi la francophonie canadienne à l'intérieur des grands enjeux des arts et de la culture, au Canada et à l'international. » Dans la poursuite de sa mission, la FCCF a comme champs d'action :

- la représentation politique;
- le développement culturel;
- le développement des arts et des industries culturelles;
- la diffusion et la promotion.

CNPF

Fondée en 1979, la Commission nationale des parents francophones regroupe les organismes provinciaux et territoriaux de parents afin de les représenter et de les appuyer, tout en renforçant leur capacité d'accompagner le parent dans son milieu familial et communautaire, favorisant ainsi son plein épanouissement. Dans la poursuite de son mandat, la CNPF a comme champs d'action :

- le leadership stratégique;
- les services aux membres;
- le développement de la petite enfance;
- l'accueil et l'accompagnement du parent.

FNCSF

Fondée en 1990, la Fédération nationale des conseillères et des conseillers scolaires francophones est l'organisme chargé de représenter les intérêts des 31 conseils scolaires francophones et acadiens de toutes les provinces et de tous les territoires du Canada à l'exception du Québec. Elle devient, en juin 2003, la Fédération nationale des conseils scolaires francophones. Elle intervient sur le plan politique auprès des diverses instances concernées et sur le plan pédagogique et administratif, en collaboration étroite avec le Regroupement national des directions générales de l'éducation au sein duquel travaillent les 31 directions de l'éducation au pays. Dans la poursuite de son mandat, la FNCSF s'est fixé comme objectifs :

- de veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de ses membres et des communautés francophones et acadiennes en influençant le pouvoir décisionnel en éducation;
- de contribuer à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française en situation minoritaire au Canada afin d'accroître leur degré d'attraction et de maintien de leurs effectifs;
- d'assurer le dynamisme du réseau de membres en favorisant les occasions d'échange et de formation commune.

FCAF (*maintenant connue sous RESDAC - Réseau pour le développement de l'alphabétisme et des compétences*)

Fondée en 1991, la Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français est une force de concertation, de coordination et de cohésion unique. La FCAF a pour mandat de « contribuer à la création de conditions favorables pour atteindre l'objectif d'une société pleinement alphabétisée ». Dans la poursuite de cet idéal, la FCAF contribue au développement de compétences essentielles et à l'amélioration des niveaux d'alphabétisme des adultes francophones de tout le Canada en offrant :

- des activités de représentation, de sensibilisation et de promotion;
- de la formation et des ressources pour les intervenants;
- le maintien des liens entre l'ensemble des organismes et des intervenants;
- un service d'évaluation et d'appui à la recherche en alphabétisation, en alphabétisme et en littératie.

RCCFC

Fondé en 1995, le Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada a pour mission d'établir un véritable partenariat entre les établissements d'enseignement collégial francophones du Canada. Il constitue un réseau d'entraide, de promotion et d'échanges lié au développement de l'enseignement collégial en français au Canada, tout en favorisant l'utilisation des technologies de l'information et des communications. De plus, le RCCFC s'est donné comme mission de soutenir le développement de la francophonie canadienne en mettant à son service l'expertise des établissements de son réseau. Le RCCFC entend également donner de la visibilité à l'enseignement collégial de langue française auprès des différentes instances gouvernementales, notamment au gouvernement du Canada.

RNDGÉ

Fondé en 2000, le Regroupement national des directions générales de l'éducation est un organisme qui permet aux 31 directions générales des conseils scolaires de langue française travaillant en milieu minoritaire de se rencontrer, d'échanger, mais aussi de mener d'un front commun des projets pour faire avancer l'éducation

francocanadienne. Pour ce faire, le RNDGÉ s'est donné le mandat d'offrir une table de concertation et une alliance entre les divers conseils scolaires, et de piloter des projets du réseau sur le plan national dans les domaines de l'administration et de la pédagogie.

Le RNDGÉ concentre son action autour des objectifs suivants :

- Créer un mécanisme de concertation fondé sur une alliance inter-conseil.
- Se doter d'outils de gestion efficaces.
- Échanger les connaissances en matière de formation en leadership et de pratiques pédagogiques exemplaires.
- Appuyer les initiatives de recherche en pédagogie et en gestion scolaire.

AUFC

Autrefois appelée le Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ), l'Association des universités de la francophonie canadienne connaît sa forme actuelle en 2002 par l'adoption d'un plan stratégique de développement et la création d'un secrétariat permanent. L'AUFC a pour mission de bonifier la qualité et le rayonnement de l'apprentissage, de l'enseignement et de la recherche universitaire en français au Canada par la concertation des membres du réseau et la représentation de leurs intérêts communs.

Les 13 établissements universitaires de langue française ou bilingues qui constituent le réseau de l'AUFC sont présents dans six provinces canadiennes (Nouvelle-Écosse, Nouveau-Brunswick, Ontario, Manitoba, Saskatchewan et Alberta). Ces établissements offrent des cours et des programmes d'études du 1er au 3e cycle, et ce, dans le domaine des arts, des sciences sociales, du droit, du génie, des sciences, de la gestion et de la santé, ainsi que des services en langue française ou dans les deux langues officielles du Canada pour les établissements bilingues.

FCDEF

Fondée officiellement en septembre 2007, la Fédération canadienne des directions d'école francophones regroupe toutes les associations de directions d'école francophones provinciale et territoriale. La FCDEF a pour mission de promouvoir le rôle de leader des directions d'école au sein du réseau de l'éducation de langue française du Canada. Afin de réaliser cette mission, la FCDEF s'est donné comme objectifs :

- de servir de forum pour les échanges afin d'assurer la vitalité des écoles de langue française au Canada;
- de promouvoir les rôles et les fonctions des directions d'école;
- de coordonner des projets de promotion, de concertation et de collaboration entre ses membres et d'autres partenaires;
- de lancer des projets de recherche, puis de les coordonner et d'y participer;
- de favoriser le développement des compétences des directions d'école;
- de stimuler l'émergence et le développement d'une identité culturelle francophone dynamique et un fort sentiment d'appartenance à la francophonie;
- d'aider et de soutenir des organisations des pays francophones en développement.